

Le 28 janvier 2016

## Contacts Presse

**Philippe Bigot**  
 Conseil départemental  
 Tél. 02 33 81 60 00  
 Poste 11 26  
 06 07 34 14 42  
[bigot.philippe@orne.fr](mailto:bigot.philippe@orne.fr)

**Commission permanente****Aides à l'agriculture et aux événements sportifs**

Lors de sa séance de ce jeudi 28 janvier, la Commission permanente du Conseil départemental de l'Orne s'est réunie sous la présidence d'Alain Lambert. De nombreuses décisions ont été prises par les élus, relatives à l'acquisition de nouveaux véhicules électriques pour les services du Département, aux aides à l'agriculture, à la modernisation de médiathèques communales et à l'organisation de manifestations sportives d'envergure.

## Développement durable

**Le Département priorise l'achat de véhicules électriques**

*En 2016, le Conseil départemental de l'Orne double sa flotte de véhicules électriques*

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le Conseil départemental poursuit sa démarche d'acquisition de véhicules « propres ». Cette année, alors que va débuter l'implantation de bornes de recharge publiques par le Syndicat de l'Énergie de l'Orne (Se61) – avec le soutien financier du Conseil départemental – **la flotte de véhicules électriques du Département va doubler.**

Les élus ont validé le **programme 2016 pour l'acquisition de dix véhicules électriques** (6 berlines « 5 places », un utilitaire « 5 places » et un utilitaire « 2 places »).

## Agriculture

**Installation et modernisation des exploitations : plus de 60 000 € d'aides départementales à l'agriculture**

Le Conseil départemental confirme son soutien aux jeunes agriculteurs, pour leur installation et la modernisation de leurs équipements (extension et aménagement de bâtiments, acquisition de matériel dont robots de traite, pailleuses, dessileuses, mélangeuses). Les élus ont validé sept dossiers de demande d'aide, pour un montant global de subventions de 52 900 €.

**D'autres subventions ont été accordées :**

Aide aux éleveurs installés en « zones vulnérables historiques » : 3 233 € (20% du coût HT) pour la construction d'une fosse en béton.

Collecte et recyclage des pneus de silos : 405 € (un dossier).

Aide à la réduction des charges de mécanisation agricole : 1 500 € (un dossier).

Comices et concours d'animaux : 1 065 € pour la Foire aux poulains du Mêle-sur-Sarthe et 1 067€ pour la foire de la « Saint-Rigobert » de Rânes.

## **Labellisation « point d'accueil installation » : un partenariat pour faciliter l'installation en agriculture**

Le Président du Conseil départemental de l'Orne signera prochainement une convention avec la Chambre d'Agriculture de l'Orne relative au « point d'accueil installation » qui est la « porte d'entrée unique » au plan départemental, chargée d'accueillir et de coordonner l'accompagnement de proximité de tous les candidats à l'installation en agriculture. Il s'agit d'améliorer concrètement la mise en œuvre des politiques installation/transmission, avec la possibilité de mobiliser des financements de l'État, mais aussi de l'Europe et de la Région.

## **Versement retardé des aides européennes : plus de 83 000 € d'avances exceptionnelles du Département**

Un désaccord entre l'Etat et la Commission européenne sur le registre parcellaire graphique est à l'origine d'un retard dans le versement des aides PAC. Le dispositif national d'avance de trésorerie remboursable (ATR) excluant les exploitants les plus fragiles en procédure de sauvegarde, la Chambre d'agriculture et les services de l'État ont sollicité le Département.

Six exploitations fragilisées par un manque de trésorerie ont été recensées dans le département, pour un montant global d'avance de trésorerie remboursable de 166 870 €.

Conscient de la grave crise que traverse l'élevage, le Conseil départemental a décidé de se substituer à l'Etat en avançant à ces 6 exploitants 50% du montant de l'ATR attendue, soit un total de 83 435 €.

### **Culture**

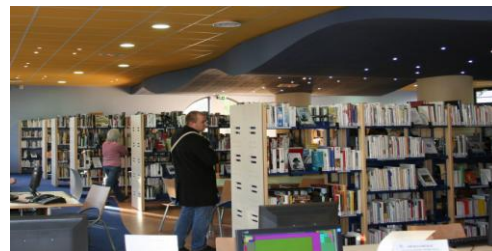
## **100 000 € pour l'extension de la médiathèque de Sées**

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement et du rayonnement du réseau des médiathèques ornaïses, le Conseil départemental a décidé d'accompagner la ville de Sées sur son projet d'extension de la Médiathèque Émile-Zola, dans l'aile Nord de la rotonde de la Halle aux grains ; la surface des locaux sera portée de 300 m<sup>2</sup> à près de 500 m<sup>2</sup>, pour permettre la création d'un pôle multiservices inter-générationnel. L'extension intègre la création d'un espace numérique, de locaux associatifs, d'une agora pouvant accueillir différentes manifestations, d'une salle de conférence.

Sur un coût d'opération estimé à 743 000 €, **l'aide du Conseil départemental atteindra le plafond de 100 000 €.**

Le Conseil départemental a décidé de répondre favorablement à la sollicitation de la ville de L'Aigle, pour le développement de l'accès numérique à sa Médiathèque des Tanneurs, et permettre de mieux répondre aux attentes grandissantes du public. Le projet concerne le renouvellement du parc informatique et l'actualisation du logiciel.

Sur un coût d'investissement évalué à 14 861 €, **l'aide du Conseil départemental s'élève 4 458 € (30%).**



*Le Conseil départemental de l'Orne toujours mobilisé pour aider à la modernisation des médiathèques (ici, celle de L'AIGLE)*

## Sport : évènements nationaux et internationaux

### Près de 120 000€ d'aides pour les manifestations sportives 2016

Cette année, l'Orne accueillera une dizaine de manifestations sportives de grande envergure, nationale et internationale. Le Conseil départemental a décidé d'aider leurs organisateurs pour un montant global de **94 510 €**.

- Paris/Camembert (77<sup>e</sup> édition de la course cycliste internationale) : 33 000 € ;
- Alençon/Médavy (43<sup>e</sup> édition de la course pédestre internationale) : 18 000 € ;
- Comité UNSS (championnats de France « sport scolaire » de tennis, à Bagnoles-de-l'Orne, et de Beach tennis, à La Ferté-Macé : 3 500 €) ;
- Bayard Argentan (28<sup>e</sup> édition du meeting international d'athlétisme) : 8 410 € ;



*33 000 € du Conseil départemental de l'Orne pour l'édition 2016 de la course Paris-Camembert*

- Tennis-club de Bagnoles-de-l'Orne (8<sup>e</sup> édition du tournoi ATP 10 000 \$) : 2 280 € ;
- Trail d'Ecouves (FSGT : 16<sup>e</sup> édition à Radon) : 6 320 € ;
- Championnat de France de Taï Jitsu à Saint-Germain-du-Corbéis (2 000 €) ;
- Championnat de France de gymnastique FSCF (Fédération Française Culturelle de France) à Flers : 10 000 € ;
- Karting k61 (Championnat d'Europe sur le circuit d'Aunay-Les-Bois) : 11 000 €.

Conformément à l'engagement pris par le Conseil départemental d'aider au financement de l'organisation de la **Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, qui sera accueillie à Mortagne-au-Perche à l'été 2017**, 25 000 € sont inscrits au budget 2016 (75 000 € versés sur 3 années : 2015, 2016 et 2017).